



8 avenue de la liberté
06270 Villeneuve Loubet
Tél 04-89-14-75-61
Port. 07-71-04-71-89
Email : automotoecoleduloup@gmail.com
www.auto-moto-ecole-du-loup.fr

A QUI S ADRESSE LA CONDUITE SUPERVISEE ?

Pour les plus de 18 ans :

- Vous voulez acquérir une expérience de la conduite au-delà des leçons de formation en école de conduite.
- Vous avez l'autorisation de l'assureur du véhicule.

Vous choisissez la conduite supervisée :

Vous pouvez la choisir à tout moment de votre formation ou après un échec à l'épreuve pratique. Pour cela, vous devez :

- Avoir réussi le Code de la route.
- Avoir suivi un minimum de 20 leçons de formation pratique à la conduite (Boîte manuelle) ou 13 leçons (Boîte automatique) et avoir satisfait à l'ensemble des 4 grandes étapes du programme de formation du REMC.

Après un rendez-vous préalable, vous conduisez avec un accompagnateur. Vous réussissez l'épreuve pratique.

VOUS AVEZ LE PERMIS !!!!